

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 14/2021

le 15 septembre 2021

Nouvelle composition du Conseil communal.

10.03-2108-PAD-rc-Comm14-Composition_CC.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

En ce début de législature, il a paru intéressant d'effectuer une comparaison entre les corps délibérants élus en 2016 et en 2021.

C'est ainsi que l'on peut relever les données suivantes :

L'âge moyen de l'assemblée diminue de 50 à 48 ans. Son doyen d'âge est cette année M. Gilbert Vernez, 80 ans, alors que le cadet de l'assemblée est M. Thomas Castelain, 20 ans.

Les femmes sont plus nombreuses au sein de votre Conseil, dont la proportion passe de 30,6 % et 26 élues à 37,7 % (32 élues). En 2016, on dénombrait 5 personnes étrangères, elles sont désormais 9 au sein du plénum.

Le nombre de candidates et candidats figurant sur les listes lors de l'élection générale est passé de 111 à 125. Le taux de renouvellement de l'assemblée était 37,7 % en 2016 (32 nouveaux membres), contre 45,9 % (39) cette année. A l'inverse, le taux de non réélection était de 8,2 % (7) contre 18 % (16) en 2021.

En 2016, 16 conseillères et conseillers (18,8 %) ne se sont pas représentés. Cinq ans plus tard, ce chiffre est passé à 19 (22,4 %).

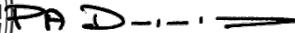
Quatre anciens conseillers communaux font leur retour dans l'hémicycle cette année, alors qu'une seule élue était dans cette situation il y a cinq ans.

Signalons enfin que le taux de rotation au terme de la législature précédente a été de 56,5 % (48 personnes), alors que cinq ans plus tôt il s'élevait à 50,6 % (43 personnes).

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :

Le secrétaire :


Sandra Glardon Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 23 août 2021



☎ 021 977 01 11

📠 021 977 01 15

✉ greffe.municipal@la-tour-de-peilz.ch

🌐 www.la-tour-de-peilz.ch